

CHSCT - Ministériel du 29 Novembre

Une dernière séance endeuillée

Ce mercredi, en ouverture de la dernière séance du CHSCT Ministériel, la délégation FO Finances a lu la déclaration liminaire suivante:

Ce dernier CHSCTM se déroule dans un contexte très particulier.

Dans l'après-midi du 21 novembre, un chef de brigade de la DGFIP d'Arras a été assassiné lors d'un contrôle fiscal.

Assassiné pour avoir fait son travail.

Il était accompagné par une collègue vérificatrice, qui a été séquestrée et témoin de ce meurtre odieux.

Cet évènement tragique bouleverse l'ensemble des agents du ministère. Cet acte n'est malheureusement pas le premier. Rappelons-nous Jean-Luc Dequaire, lui aussi vérificateur, assassiné devant chez lui le 26 février 2012 ou bien encore notre collègue des douanes, Pascal Robinson le 23 novembre 2015.

Aujourd'hui, jour de ses obsèques, FO Finances renouvelle ses condoléances à la famille et aux proches de Ludovic Montuelle, ainsi qu'à ses collègues de la brigade de vérification d'Arras et de la DDFIP du Pas de Calais. Notre soutien va également à sa collègue.

Au-delà de la sphère du contrôle fiscal, FO Finances tient à rappeler que la réflexion sur la sécurité doit concerner tous les agents de notre ministère, en charge de vérifier, contrôler, enquêter, recouvrer directement chez les usagers sans oublier les collègues de l'accueil.

Au CHSCTM du 24 mai, nous avons évoqué la révision de la fiche évènements graves du 8 novembre 2002, et relevé que le traitement de tels évènements était complexe et demandait aux responsables concernés une grande réactivité pour évaluer la situation et prendre les bonnes décisions pour agir.

Dans ces moments tragiques, il est nécessaire de pouvoir se référer à un protocole construit pour guider l'action et connu par l'ensemble des acteurs, qui participe à la prise en charge des agents et de leurs proches impactés par l'évènement. Nous ne pensions pas devoir revenir sur ce sujet aussi rapidement.

Au-delà de l'émotion, de la colère et de la tristesse, il faudra aussi tirer les leçons de cette tragédie pour renforcer concrètement la protection des personnels de notre ministère.

Ces réflexions devront se faire dans un nouveau dispositif, puisque ce CHSCTM est le dernier.

La disparition des CHSCT, dont le rôle central a été un marqueur durant la crise sanitaire, est pour FO Finances un contre sens préjudiciable à la santé des agents.

Si nous ne pouvons que nous féliciter du maintien d'un budget dédié, il reste à voir comment une politique ministérielle de santé, sécurité au travail sera mise en œuvre concrètement via les CSA, instances uniquement directionnelles.

Votre proposition d'articulation sur 3 niveaux des enveloppes budgétaires nous paraît aller dans le bon sens, comme le maintien des critères actuels : complémentarité, urgence et exemplarité.

La note d'orientation doit rester la base pour fixer des priorités ministérielles communes, concertées avec les fédérations et déclinées dans les directions. La mise en place d'un bilan des actions menées à tous les niveaux ne peut qu'enrichir cet exercice. Mais beaucoup de zones d'ombre demeurent puisque nous n'avons ni circulaire de fonctionnement, ni règlement intérieur type à la veille des élections professionnelles, devant définir la représentativité des organisations syndicales dans ces nouvelles instances.

Sur les rapports d'activité 2021, **FO Finances remercie tous les acteurs pour leur implication et souligne l'importance du travail collaboratif effectué par l'ensemble des acteurs de prévention.** Durant une année 2021 marquée comme l'année précédente, par la crise COVID, la fédération dénonce la continuité des restructurations dans nos administrations.

FO Finances insiste sur la complémentarité des actions, seul vecteur efficace pour construire une véritable politique de prévention. Ces actions collectives doivent être étendues, dorénavant, sur l'ensemble du territoire. Nous insistons, aussi, pour que les représentants syndicaux locaux soient associés à ces réflexions ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

FO Finances revendique un renforcement du réseau, notamment au niveau des anciens secrétaires animateurs, appelés à devenir les futurs animateurs de la politique ministérielle de prévention (APMP), et qui pourront avoir jusqu'à 9 Formations Spécialisées dans un même département.

FO Finances rappelle aussi que les assistants de prévention dépendent des directions et pour qu'ils puissent endosser un rôle central dans la politique SSCT, il faut leur en donner les moyens : homogénéisation de leur lettre de mission et de leur positionnement, temps plein et formation.

Tout démontre que la disparition des CHSCT est un non-sens dans le contexte social que les agents connaissent au quotidien dans l'exercice de leurs missions.

Les responsables politiques initiateurs de cette contre réforme resteront dans l'histoire de notre ministère et de la fonction publique comme les fossoyeurs d'une instance qui a démontré toute sa pertinence dans la modernisation de notre ministère et la protection de ses agents depuis plus de trente ans.

FO Finances adresse ses remerciements à tous les agents qui, à un moment ou une autre de leur carrière, ont siégé dans les CHSCT en tant que représentants du personnel mais également de l'administration, sans oublier ceux qui ont exercé leurs fonctions en lien avec cette instance.

Nous ne doutons pas que les futurs représentants dans la nouvelle instance auront à cœur de poursuivre cette mission indispensable au service de tous les agents de Bercy.



chacun pour tous avec



FÉDÉRATION
DES FINANCES